



Municipalité de
SAINT-PLACIDE

OFFRE D'EMPLOI

JOURNALIER

Service des travaux publics

Saisonnier étudiant – Temps plein

RESPONSABILITÉS RELIÉES À L'EMPLOI

Sous l'autorité et la supervision du coordonnateur du Service des travaux publics, le titulaire de ce poste effectue divers travaux d'entretien et de réparation liés aux infrastructures municipales et aux bâtiments :

- Effectuer des travaux liés à l'entretien du réseau routier (débranchement, signalisation, chargement, réparation, etc.) ;
- Effectuer des travaux d'entretien, de réparation et de rénovation tant intérieurs qu'extérieurs de nature générale, tels que des bâtiments, des équipements de loisirs, des parcs et terrains de jeux, etc.;
- Effectuer de la manutention d'équipements, d'outillages ou prêt d'équipements;
- Installer des équipements liés à des événements municipaux ou prêts d'équipements;
- Transporter ou déménager du matériel dans les différents locaux et parcs de la municipalité;
- Débrancher les branches à la suite de leur coupe à partir d'une débrancheuse;
- Entretenir et réparer la signalisation;
- Effectuer l'arrosage des fleurs;
- Accomplir toute autre tâche liée à sa fonction et/ou demandée par son supérieur immédiat.

PORTRAIT DE LA PERSONNE RECHERCHÉE

- Débrouillardise, autonomie et esprit d'équipe;
- Bonne condition physique et capacité à travailler à l'extérieur en toutes conditions;
- Souci du travail bien fait et respect des consignes de sécurité.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent;
- Permis de conduire valide, classe 5.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste temps plein, 40 heures par semaine;
- Horaire de jour, du mercredi au dimanche midi;
- Rémunération en fonction de l'échelle salariale en vigueur;
- Date de début prévue en juin 2026 pour une durée de 10 semaines.

CE POSTE VOUS INTÉRESSE? Transmettez votre CV avant le 13 mars 2026

à l'adresse suivante : tp@saintplacide.ca

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

Dans la présente offre d'emploi, le recours au masculin pour désigner des personnes a comme but d'alléger le texte et identifie sans discrimination les individus des deux sexes.